

Le 10 mars

Défendons le service public et nos salaires

La CFTC constate que les décisions unilatérales sur les salaires annoncées par le ministre ne répondent en rien aux demandes qu'elle avait formulées. Loin de constituer un quelconque rattrapage du manque à gagner des années précédentes ces mesures programment pour 2005 une nouvelle perte de pouvoir d'achat du point d'indice.

Le refus de répondre à ses demandes est dommageable pour le dialogue social dans la fonction publique et la CFTC redoute que ce refus de négocier s'inscrive dans une politique gouvernementale de remise en cause d'une certaine conception du service public.

La CFTC rappelle qu'**une fonction publique forte et efficiente** est un élément indispensable pour assurer **la cohésion sociale**.

La CFTC revendique :

- Une mesure immédiate de rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et des pensions au regard de la hausse du coût de la vie depuis le 1er janvier 2000. Sur cette période, le pouvoir d'achat de la valeur du point a perdu près de 5 %.
 - Des mesures permettant d'assurer une progression du pouvoir d'achat sur la période à venir.
 - Les indispensables mesures bas salaires pérennes pour garantir que le minimum salarial dans la fonction publique soit toujours au moins égal au SMIC.
- Parallèlement, la CFTC demande **une négociation portant sur l'ensemble de la grille fonction publique** pour éviter l'écrasement de celle-ci

La CFTC défend et défendra toujours un service public efficient au service de tous les citoyens. Qu'ils soient en zone urbaine ou en zone rurale. Les décisions à venir en ce qui concerne l'implantation des services publics de proximité nous font craindre une France à deux vitesses.